

## **CONSEIL NATIONAL DE LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX (CNFEL)**

- > Composé d'élus locaux et de personnalités qualifiées
- > Émet un avis sur les demandes d'agrément obligatoire
- > Émet un avis sur le répertoire national de la formation des élus locaux
- > Suit la situation financière du fonds Dife
- > Émet un avis sur l'équilibre financier de la formation des élus locaux

## **CONSEIL D'ORIENTATION**

- > Composé d'élus locaux, d'experts et de personnalités qualifiées
- > Propose au CNFEL le répertoire national de la formation des élus locaux
- > Formule des propositions pour améliorer la qualité des formations et leur évaluation